



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-87732>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-87732**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PAM FRANCILIEN - 4 LOTS

Description : PAM FRANCILIEN - 4 LOTS

Identifiant de la procédure : 4db166e3-7c8e-4a6e-a0d1-68630b2e130c

Identifiant interne : 2025-045

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est alloti (4 lots). Chaque lot est mono attributaire. Les lots 2 et 3 prévoient une réponse des candidats sur une offre de base et une variante unique. Il n'y a pas de variantes autorisées pour les lots 1 et 4. Chaque lot est à prix global et forfaitaire et à prix unitaires. Chaque lot a une durée de 48 mois.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63712000 Services d'appui dans le domaine des transports routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79313000 Services d'évaluation des performances

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Chaque lot est à prix global et forfaitaire et à prix unitaires. La part à prix unitaires est sans montant minimum et avec un montant maximum propre à chaque lot.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une restriction de l'attribution des lots est prévue à l'article 2.2 du règlement de la consultation. En cas de groupement, ce dernier devra être solidaire s'agissant de l'attributaire du lot 2 et de l'attributaire du lot 3. Conformément à l'article R.2113-1 du CCP, les candidats sont informés qu'ils peuvent soumissionner à plusieurs lots. Toutefois, afin de prévenir tout conflit d'intérêt et de garantir une exécution efficiente et l'indépendance des missions du service PAM Francilien dans sa globalité, des principes de restriction à l'attribution des lots sont déterminés comme suit : l'attributaire du lot n°1 ne pourra pas être attributaire des lots n°2, 3 et 4 ; l'attributaire du lot n°2 ne pourra pas être attributaire des lots n°1 et 4 ; l'attributaire du lot n°3 ne pourra pas être attributaire des lots n°1 et 4 ; l'attributaire du lot n°4 ne pourra pas être attributaire des lots n°1, 2 et 3. Cette restriction dans l'attribution des lots s'appliquera également à des entités appartenant au même groupe dans l'hypothèse où il ne sera pas démontré que l'offre de la filiale est personnelle et indépendante de celle de sa société mère et qu'elle fait appel à des moyens qui lui sont propres (dirigeants, capacité commerciale et de production...) pour élaborer et exécuter son offre.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 Mise en oeuvre du centre de services du PAM Francilien

Description : Lot 1 Mise en oeuvre du centre de services du PAM Francilien Centre de services unique et centralisé à l'échelle de la Région Île-de-France. La part à prix unitaires de ce lot est sans montant minimum et avec un montant maximum de 33 000 000 Euros HT.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712000 Services d'appui dans le domaine des transports routiers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°1 ne comprend pas de variante ni d'option. Il est à prix global et forfaitaire et à prix unitaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (C1) PRIX noté sur 40 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (C2) Qualité technique de la proposition noté sur 35 points
Sous-critère 2.1 Qualité de la solution technique proposée noté sur 15 points
Sous-critère 2.2 Qualité des interfaces mises en oeuvre noté sur 15 points
Sous-critère 2.3 Qualité de l'organisation de la phase préparatoire noté sur 5 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (C3) Pertinence des réponses aux cas pratiques noté sur 15 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (C4) Qualité de l'équipe dédiée noté sur 10 points

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Conformément à l'article L.21917 et l'article R.21917 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. En application de l'article R.219136 du code de la commande publique, la garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Date limite de réception des demandes de participation : 14/08/2025 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché est à prix global et forfaitaire et à prix unitaires.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Montage financier : Le présent marché est financé sur les fonds propres de l'établissement public.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : Un référé précontractuel (art. L. 5511 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art.L.55113 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 5517 et suivants du Code de Justice Administrative ; Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, no358994, Département du Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 Réalisation des courses sur le périmètre Ouest (78, 91, 92, 95)

Description : L'exploitant du Périmètre Ouest (78, 91, 92 et 95) doit réaliser l'intégralité des trajets internes à son périmètre ; doit réaliser des trajets vers le périmètre Est ; peut réaliser des trajets depuis le périmètre Est s'ils ont pour destination le périmètre Ouest. La part à prix unitaires de ce lot est sans montant minimum et avec un montant maximum de 105 000 000 Euros HT.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont réalisées sur les départements 78, 91, 92 et 95.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La proposition d'une variante technique est obligatoire :

- Pour le lot n°2 « Réalisation des courses sur le périmètre Ouest (78, 91, 92, 95) » : le candidat présente une offre de base et il doit présenter une variante unique concernant les outils informatiques utilisés pour l'exploitation (planification et régulation), tel que prévus au CCTP. L'offre de base et la variante unique devront décrire de manière précise le fonctionnement de ces outils ainsi que les modalités d'interaction pour leur bon fonctionnement avec les autres lots.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (C1) PRIX noté sur 40 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (C2) Qualité technique de la proposition noté sur 35 points

Sous-critère 2.1 Qualité de l'offre de services proposée noté sur 15 points

Sous-critère 2.2 Qualité des interfaces mises en oeuvre noté sur 15 points

Sous-critère 2.3 Qualité de l'organisation de la phase préparatoire noté sur 5 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (C3) Pertinence des réponses aux cas pratiques noté sur 15 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (C4) Qualité des moyens humains noté sur 10 points

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://idf.achatpublic.com/accueil/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Description de la garantie financière : Conformément à l'article L.21917 et l'article R.21917 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. En application de l'article R.219136 du code de la commande publique, la garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Date limite de réception des demandes de participation : 14/08/2025 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché est à prix global et forfaitaire et à prix unitaires.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement solidaire

Montage financier : Le présent marché est financé sur les fonds propres de l'établissement public.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : Un référé précontractuel (art. L. 5511 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art.L.55113 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 5517 et suivants du Code de Justice Administrative ; Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, no358994,

Département du Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 Réalisation des courses sur le périmètre Est (75, 77, 93, 94)

Description : L'exploitant du Périmètre Est (75, 77, 93, 94) doit réaliser l'intégralité des trajets internes à son périmètre ; doit réaliser des trajets vers le périmètre Ouest ; peut réaliser des trajets depuis le périmètre Ouest s'ils ont pour destination le périmètre Est. La part à prix unitaires de ce lot est sans montant minimum et avec un montant maximum de 157 000 000 Euros HT.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'exécution des prestations se fait sur les départements 75, 77, 93 et 94.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La proposition d'une variante technique est obligatoire :

- Pour le lot n°3 « Réalisation des courses sur le périmètre Est (75,77, 93, 94) » : le candidat présente une offre de base et il doit présenter une variante unique concernant les outils informatiques utilisés pour l'exploitation (planification et régulation), tel que prévus au CCTP. L'offre de base et la variante unique devront décrire de manière précise le fonctionnement de ces outils ainsi que les modalités d'interaction pour leur bon fonctionnement avec les autres lots.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (C1) PRIX noté sur 40 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (C2) Qualité technique de la proposition noté sur 35 points
Sous-critère 2.1 Qualité de l'offre de services proposée noté sur 15 points
Sous-critère 2.2 Qualité des interfaces mises en oeuvre noté sur 15 points
Sous-critère 2.3 Qualité de l'organisation de la phase préparatoire noté sur 5 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (C3) Pertinence des réponses aux cas pratiques noté sur 15 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (C4) Qualité des moyens humains noté sur 10 points

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://idf.achatpublic.com/accueil/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://idf.achatpublic.com/accueil/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Description de la garantie financière : Conformément à l'article L.21917 et l'article R.21917 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. En application de l'article R.219136 du code de la commande publique, la garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Date limite de réception des demandes de participation : 14/08/2025 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché est à prix global et forfaitaire et à prix unitaires.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement solidaire

Montage financier : Le présent marché est financé sur les fonds propres de l'établissement public.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : Un référé précontractuel (art. L. 5511 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art.L.55113 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 5517 et suivants du Code de Justice Administrative ; Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, no358994, Département du Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 Contrôle des prestations réalisées par le centre de services et par les opérateurs des courses PAM Francilien

Description : La mission de contrôle mesure l'effectivité et la qualité du service PAM. La part à prix unitaires de ce lot est sans montant minimum et avec un montant maximum de 4 500 000 Euros HT.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (C1) PRIX noté sur 40 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (C2) Qualité technique de la proposition noté sur 50 points
Sous-critère 2.1 Qualité des méthodologies employées noté sur 30 points
Sous-critère 2.2 Qualité des interfaces mises en oeuvre noté sur 10 points
Sous-critère 2.3 Qualité des moyens techniques noté sur 10 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (C3) Qualité de l'équipe dédiée noté sur 10 points

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Conformément à l'article L.21917 et l'article R.21917 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. En application de l'article R.219136 du code de la commande publique, la garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Date limite de réception des demandes de participation : 14/08/2025 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché est à prix global et forfaitaire et à prix unitaires.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Le présent marché est financé sur les fonds propres de l'établissement public.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : Un référé précontractuel (art. L. 5511 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art.L.55113 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 5517 et suivants du Code de Justice Administrative ; Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, no358994, Département du Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : sabrina.korpala@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0147532800

Adresse internet : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Profil de l'acheteur : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 49a99b38-2ed4-4754-a13e-61c188e3216e-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification des montants maximum de chaque lot (Rubrique 5.1 Description de chaque lot). Modification de la date limite de remise des candidatures (Rubrique 5.1.12 de chaque lot) au 14 août 2025 13 heures 00 Ajout des éléments suivants à la rubrique 2.1.4 : Conformément à l'article R. 2113-1 du CCP, les candidats sont informés qu'ils peuvent soumissionner à plusieurs lots. Toutefois, afin de prévenir tout conflit d'intérêt et de garantir une exécution efficiente et l'indépendance des missions du service PAM Francilien dans sa globalité, des principes de restriction à l'attribution des lots sont déterminés comme suit : l'attributaire du lot n°1 ne pourra pas être attributaire des lots n°2, 3 et 4 ; l'attributaire du lot n°2 ne pourra pas être attributaire des lots n°1 et 4 ; l'attributaire du lot n°3 ne pourra pas être attributaire des lots n°1 et 4 ; l'attributaire du lot n°4 ne pourra pas être attributaire des lots n°1, 2 et 3. Cette restriction dans l'attribution des lots s'appliquera également à des entités appartenant au même groupe dans l'hypothèse où il ne sera pas démontré que l'offre de la filiale est

personnelle et indépendante de celle de sa société mère et qu'elle fait appel à des moyens qui lui sont propres (dirigeants, capacité commerciale et de production...) pour élaborer et exécuter son offre.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1fb60adf-b390-4137-a2d5-acb95c8c7dcb - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/07/2025 à 11:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2025